

## Jordanie

Le Comité mondial a étudié les Statuts Nationaux, le rapport d'activités et le rapport financier de la « Jordanian Association for the Pioneers of Boy Scouts and Girl Guides ». Cette Organisation nationale active depuis 2006 souscrit aux principes, buts et objectifs de l'Amitié Internationale Scoute et Guide tels que stipulés dans ses Statuts. Cette Organisation nationale fait partie de la « Jordanian Association for Boy Scouts and Girl Guides ».

Par conséquent ses membres entretiennent de bonnes relations avec le Mouvement jeune. Ils participent au développement social du pays au travers de l'aide qu'ils apportent aux Jeunes.

Cette Organisation nationale comprend 130 membres affiliés répartis dans tout le pays et accepte les obligations financières de l'Amitié Internationale Scoute et Guide (AISG).

Cette Organisation nationale est représentée à la Conférence mondiale de Vienne. Leur candidature a été étudiée dans le cadre des Statuts et Règlements de l'AISG (article V, section 3). Au vu de cet article, le Comité mondial recommande à la Conférence mondiale leur affiliation à l'AISG en qualité de **Membre titulaire**

et propose la résolution suivante :

### **La Conférence mondiale accepte l'affiliation de**

la « Jordanian Association for the Pioneers of Boy Scouts and Girl Guides »

en qualité de **Membre titulaire**.